

Efforts un jour...

L'UEL publie son Annuaire de la compétitivité

Si le Luxembourg va mieux, ce n'est pas grâce aux gains enregistrés en matière de productivité. Tel est le message de l'édition 2015 de l'annuaire.

Et si le pays veut maintenir sa position compétitive, il va falloir qu'il prenne à bras-le-corps des dossiers clés. Qui, pour l'UEL, sont l'amélioration des niveaux de productivité, l'inflation et, plus généralement, l'environnement des entreprises.

Concernant la productivité, l'UEL note que depuis la crise en 2008, celle-ci, au mieux, stagne voire décline selon les secteurs de

l'économie. Alors que les coûts salariaux continuent d'augmenter. Ce qui nuit à l'attractivité du pays.

«*Etant donné des niveaux de productivité et d'évolution très disparates d'un secteur à l'autre, une politique salariale uniforme répondant à un dangereux principe du "One size fits all" n'est pas adaptée*», note l'UEL – suivant en cela les pas de la Commission.

Qui, ingénument, s'interroge: «*Pourquoi fixer les salaires dans l'industrie en fonction des niveaux de rémunération observés dans le secteur financier – à productivité plus élevée, mais stagnante – ou dans les administrations publiques – qui ne mesurent pas leur productivité?*»

Un véritable appel à la réforme du système de formation des salaires en bonne et due forme... L'association prône que l'on abandonne

les slogans de « fin de l'austérité et de la modération salariale » pour objectiver le débat et commencer la désindexation généralisée de l'économie par l'introduction d'un mécanisme qui consisterait à lier l'évolution des coûts salariaux à celle de la productivité.

Choyer les PME

Pour ce qui est de l'inflation – et plus particulièrement du différentiel d'inflation qui se creuse avec nos voisins et principaux partenaires économiques –, l'UEL regrette que les politiques, gouvernement en tête, ne se soient pas approprié un sujet qui a disparu des tripartites.

«*Les excellents chiffres conjoncturels, l'inflation basse et la croissance de la main-d'oeuvre nous anesthésient*», pointe Jean-Jacques Rommes, président et administrateur

délégué de l'UEL. Qui veut également que l'on agisse sur l'environnement général des entreprises – «*ce qui inclut notamment un cadre fiscal et réglementaire propre à ancrer au Luxembourg et à attirer à la fois des PME de haute technologie et de grands acteurs économiques internationaux*» –, que l'on stimule l'innovation et les efforts de R&D des entreprises, que l'on favorise une meilleure synergie entre les milieux de la recherche et le monde des entreprises et entre la recherche publique et privée.

Rappelant l'importance des PME pour l'économie – 99,5% des entreprises, 67% de l'emploi et 68% du PIB –, l'UEL veut que l'on prenne en compte leurs besoins spécifiques de façon transversale et que l'on s'attaque aux problèmes qui leurs sont spécifiques: un trop plein de procédures, l'accès au ca-

pital et au financement, faciliter la transmission d'entreprises familiales et l'accès aux aides à la R&D.

«*Très concrètement, il convient de poursuivre l'effort de simplification administrative pour atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixés en la matière – notamment par l'adoption du projet de loi «Omnibus I» et la mise en chantier d'un «Omnibus II», conformément à l'accord de janvier 2015. Dans le même ordre d'idées et pour un pays qui se présente comme un hub IT de renommée mondiale, une informatisation accélérée de toutes les procédures administratives serait d'ailleurs du plus bel effet pour notre nation branding.*»

Et de rappeler que le système social actuel est tributaire de la croissance, donc de la productivité. On attend les réactions des syndicats.

MARC FASSONE